

Avis de constitution

SOCIETE « HAMANIEN SERVICES PREMIUM »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA 3 NON LOIN DE LA
PHARMACIE RUE MINISTRE, LOT : 1781 ILOT : 100, Lot
1781, Ilot 100

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 30/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HAMANIEN SERVICES PREMIUM »

Objet : Transport public de personne et de marchandise
- Location résidences meubles - Service traiteur.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous
biens et meubles et immeubles

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous les
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux,

- La prise en location gérance de tous fonds de
commerce

- La prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opération financière,
commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Cent Mille (100,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA 3 NON LOIN DE LA
PHARMACIE RUE MINISTRE, LOT : 1781 ILOT : 100, Lot
1781, Ilot 100

Dirigeant(s) M GUIGMA FRANTZ DONAT DONUM-DEI
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02262 du 18/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11659/GTCA/RC/2026 du 18/02/2026

